

Les graphèmes contextuels



Christian Dumais

Professeur de didactique du français
Université du Québec à Trois-Rivières
christian.dumais@uqtr.ca



Brigitte Stanké

Orthophoniste et professeure
Université de Montréal
brigitte.stanke@umontreal.ca

Le français comporte deux types de graphèmes¹ dits contextuels : les graphèmes contextuels consistants² et les graphèmes contextuels inconsistants³ (Mousty et Leybaert, 1999). Les règles de correspondances phonèmes-graphèmes de ces deux types de graphèmes sont dépendantes du contexte dans lequel ils s'inscrivent. L'écriture des graphèmes contextuels consistants dépend de l'application d'une seule règle dans un contexte donné. C'est le cas de la règle des voyelles nasales *en, an, in* et *on* qui s'écrivent toujours à l'aide de *em, am, im* et *om* devant la lettre *p* ou *b*. Pour ce qui est des graphèmes contextuels inconsistants (*g, s, c, ç, z, j* et *x*), ils varient selon plus d'un contexte ou d'une règle. Par exemple, le phonème /ʒ/ se transcrit généralement à l'aide du graphème *g* lorsqu'il est suivi du graphème *e* ou *i* (p. ex., *magie*), mais il s'écrit toujours à l'aide du graphème *j* lorsqu'il s'agit du pronom personnel *je*.

Malgré le fait que les graphèmes contextuels consistants soient enseignés de façon explicite dès la 1^{re} année du primaire, ils ne sont acquis qu'à partir de la 4^e année (Mousty et Leybaert, 1999; Pothier et Pothier, 2004). Les graphèmes contextuels inconsistants, ne pouvant bénéficier de l'application de règles uniques pour les écrire, leur acquisition

dépend de leur fréquence dans la langue française et de la fréquence des mots dans lesquels ils apparaissent. Ainsi, le graphème *ç* du mot *garçon* est acquis dès la 1^{re} année du primaire, bien que l'enfant privilégie la graphie *s* pour transcrire le phonème /s/ lorsqu'il ne connaît pas l'orthographe d'un mot, car le graphème *s* est le plus dominant en français (*s*: environ 12 000 mots, *ss*: 3000 mots, *c*: environ 2000 mots, *ç*: 300 mots; *sc*: 200 mots) (Peereeman, Lété et Sprenger-Charolles, 2007).

Un enseignement possible

Bien que certains graphèmes contextuels consistants fassent l'objet d'un enseignement explicite, leur acquisition demeure tardive chez les enfants. Il y aurait lieu de se questionner sur le temps consacré à leur enseignement. Y consacre-t-on le temps nécessaire pour que l'application d'une connaissance déclarative s'automatise? Des exercices répétitifs portant sur l'orthographe de pseudomots (suites de lettres n'ayant aucun sens qui ressemblent à des mots réels) induisant l'utilisation des règles enseignées devraient être privilégiés. L'utilisation de pseudomots permet aux élèves de porter leur attention que sur l'application d'une règle apprise sans avoir à se soucier de l'orthographe. Par exemple, les élèves pourraient être amenés à écrire à plusieurs reprises les pseudomots *rasso, missa* et *assu* qui mettent en pratique la règle du doublement de la lettre *s* pour écrire le phonème /s/ entre deux voyelles.

Pour les graphèmes contextuels inconsistants, ils font rarement l'objet d'un enseignement explicite. Pourtant, ces graphèmes pourraient également bénéficier d'un enseignement explicite hiérarchisé selon leur complexité

graphémique (simple : l'utilisation d'une lettre pour représenter un son; complexe : l'utilisation de plusieurs lettres pour représenter un son) et leur fréquence dans le système du français écrit.

Exemple de hiérarchisation :

Graphèmes contextuels consistants

- *c/g* devant *e* et *i*
- Voyelles nasales devant *p* et *b*

Graphèmes contextuels inconsistants

- *s/ss*
- *g/gu*
- *g/j*
- *c/ç*

Quant aux autres graphèmes contextuels inconsistants moins fréquents, comme le *x*, ils pourraient être enseignés dans des listes de mots classés selon leur graphie (liste 1 : examen, exercice, etc. ; liste 2 : excellent, exception, etc.).

Notes

1. Un graphème correspond à une lettre ou à une suite de lettres utilisées pour représenter un phonème.
2. Un graphème consistant est un graphème qui s'écrit d'une seule façon.
3. Un graphème inconsistant réfère à la possibilité d'écrire un son de plusieurs façons différentes.
4. Ce symbole est en alphabet phonétique international (API). Consultez les premières pages d'un dictionnaire pour en savoir plus.

Références

- Mousty, P. et Leybaert, J. (1999). Évaluation des habiletés de lecture et d'orthographe au moyen de BELEC : Données longitudinales auprès d'enfants francophones testés en 2^e et 4^e années. *Revue européenne de psychologie appliquée*, 49(4), 325-342.
- Peereeman, R., Lété, B. et Sprenger-Charolles, L. (2007). Manulex-Infra : Distributional characteristics of grapheme-phoneme mappings, infra-lexical and lexical units in child-directed written material. *Behavior Research Methods*, 39, 579-589.
- Pothier, B. et Pothier, P. (2004). *Échelle d'acquisition en orthographe lexicale ÉOLE : pour l'école élémentaire du CP au cm2, avec CD-ROM*. Paris : Retz.